

07/02/2019



SCIENTIFIQUES

Le SNAPATSI demande l'ouverture urgente du chantier statutaire

Un mois après notre rendez-vous avec le ministre de l'Intérieur, si un groupe de travail sur la doctrine et les missions s'est bien ouvert avec le SCPTS, aucune réunion n'a eu lieu ou n'a été programmée concernant le statut des PTS.



Les personnels de PTS attendent que les engagements du ministre soient respectés sans tarder.

Les questions à étudier sont nombreuses : reconnaissance de la pénibilité, pyramidage des corps, niveau de recrutement des personnels...

Les problèmes à résoudre sont identifiés.

Nos argumentaires sont prêts et l'administration les connaît.

Nous demandons au DGPN l'ouverture immédiate d'un chantier sur la réforme du statut des PTS.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI vous défend